



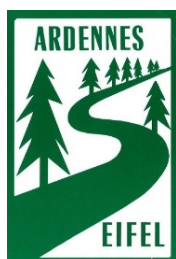
Colloque Participation Citoyenne Symposium « Bürgerbeteiligung »

Compte-rendu

Acteurs et bonnes pratiques dans la Grande Région



Vendredi / Freitag 18 mai 2018
Moulin Klepper, Neufchâteau (Belgique /Belgien)



Ville de Neufchâteau



Avec le soutien de
la



Introduction

Ce 65^e congrès des Ardennes et de l'Eifel porte sur la participation citoyenne, une thématique qui nous est cher car l'objectif de notre association est de permettre à des citoyens de construire des projets ensemble au-delà des frontières et des différences culturelles et linguistiques.

Brève présentation des organismes qui sont partenaires de cette manifestation :

Fondation rurale de Wallonie : organisme d'utilité publique, a pour champ d'action le développement des régions rurales de Wallonie, à travers l'accompagnement des communes dans l'élaboration de leur programme communal de développement rural. La FRW travaille avec les habitants de manière participative aux développements de stratégies locales et de construction de projets.

L'institut de la Grande Région constitue, à côté des institutions plus officielles animant la Grande Région, une plate-forme d'échanges libre et permanente, dont les membres, d'où qu'ils viennent dans la Grande Région et quelle que soit leur opinion politique, ont en commun des convictions qui leur permettent de coopérer :

Groupement européen des Ardennes et de l'Eifel, créé en 1955, rassemble des Allemands, des Belges, des Français et des Luxembourgeois. Ce groupe se veut l'expression d'une solidarité croissante dans une Europe qui se construit par le renforcement des liens transnationaux et interrégionaux. Cette association transfrontalière est composée de sections nationales et de commissions thématiques internationales ayant pour but de susciter les échanges dans le domaine de la sensibilisation au patrimoine naturel, à la valorisation touristique, culturelle et associative.

Ruralité Environnement Développement dont l'action est centrée, depuis sa création en 1980, sur une ONG, qui notamment la programmation de politiques publiques en faveur des territoires ruraux. R.E.D. est aussi une structure fonctionnelle de concertation, de coopérations de projets sur le territoire de la Grande Région. Notamment pour approfondir des sujets stratégiques, comme la mise en place d'un Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région ou le projet-pilote européen « Smart Eco-Social Villages ».

Pourquoi une journée de réflexion sur la participation citoyenne ?

La participation et les méthodes pour la rendre effective sont un grand enjeu pour nos démocraties. Cela rend légitimes les décisions qui sont construites dans un logique de partenariat entre les différents acteurs sociaux. De plus, on constate que les citoyens qui ne se sentiraient pas impliqués dans l'évolution de leur société opteront plus facilement pour une attitude de rejet et de dénigrement qui conduisent lentement mais dramatiquement vers le populisme, et la régression de notre système social.

Faire participer, changer les choses en activant les bons leviers de pouvoirs comme nous l'enseigne le principe de subsidiarité. Poursuivre le travail de coopération au-delà des frontières pour mettre en place des solutions transfrontalières et développer une Europe de la proximité qui axent le développement sur la recherche de solution pour tous tel est le défi de ces organisateurs qui ont pris part à la concrétisation de cette journée de réflexion.

Alors, restez attentif à ces interventions proposant des solutions participatives pour les jeunes, les ruraux, le climat, l'urbanisme, la gestion communale. Restez attentif et participer, apportez votre part à la réflexion. En un mot participez....

Je terminerai par une phrase éclairante du philosophe Edgar Morin : *La démocratie est, en profondeur, l'organisation de la diversité.*



Les idéaux et les pratiques de la démocratie participative

L'intérêt grandissant pour la participation citoyenne s'inscrit dans une crise de la démocratie représentative : crise de confiance des citoyens et perte d'adhésion. Deux tendances principales répondent à cette crise, la mise en place de leaders forts, pouvant imposer les « bonnes » décisions, ou bien l'implication du citoyen plus active, de la politique locale à la politique globale.

Retour sur des expériences participatives

Les motivations pour lancer une démarche participative peuvent être de plusieurs nature : l'inclusion, c'est-à-dire inclure la population dans les décisions (soit en terme de nombre soit de diversité), ou viser le processus, c'est-à-dire co-construire les projets entre citoyens via un processus délibératif.

Les objectifs des expériences participatives sont multiples :

- Meilleure gestion, en s'appuyant sur les connaissances et les compétences des citoyens,
- Social, en prenant mieux en compte les intérêts des catégories de population les moins écoutées
- Politique, en visant à une démocratie plus active



Expérience de participation: le G1000

Qui participe ?

Le plus souvent, les personnes participantes sont des représentants, des experts ou des citoyens « professionnel ». Des techniques tels les appels ciblés ou les tirages au sort (panels citoyens) tentent de pallier à ce biais, se heurtant de nombreuses difficultés dans les faits.

Comment participe-t-on ?

La participation peut aller de la simple écoute à la co-construction. Au plus la participation tend vers la co-construction, au plus il est nécessaire de disposer de moyens et de ressources, et notamment d'une facilitation pour l'organisation du débat.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent de nouvelles opportunités, notamment pour la récolte d'idées en amont mais sont souvent limitées par le manque de rencontre physique.

Pourquoi participe-t-on ?

Le citoyen peut-être co-décideur (ex : Porto Alegre et son budget participatif), donneur d'un avis où la participation peut permettre de nourrir la réflexion des élus. Afin de ne pas provoquer de frustrations il est essentiel de mettre en places des espaces de dialogues au terme du processus de participation, permettant de suivre la mise en œuvre, de justifier les décisions.

Conclusion : vers une institutionnalisation ?

Nous nous situons aujourd'hui à un moment charnière : les expériences de participation citoyenne ont largement fait leurs preuves. Comment maintenant institutionnaliser les politiques participatives ?

Participation citoyenne dans les activités socioculturelles

La Kulturfabrik (KUFA) est un lieu de culture alternative, permettant l'organisation d'événements artistiques et pédagogiques. Situé à Esch-sur-Alzette, son action se place dans un espace particulièrement dynamique : transfrontalier, comptant plus de 160 nationalités, en pleine mutation avec notamment le développement récent de l'université. Important : Esch-sur-Alzette sera capitale culturelle en 2022.

Méthodes de travail

Chaque projet artistique regroupe un artiste, un éducateur ainsi qu'un professionnel KUFA, afin de mettre l'accent sur l'aspect pédagogique et l'implication citoyenne. Les publics visés sont larges et dépendent des projets. Une attention particulière est portée sur l'implication des habitants, du citoyen lambda, en plus des publics cibles. Les projets artistiques ont une dimension pédagogique et peuvent aller du champ social (public en difficulté), urbanistique (art urbain) ou touristique (image et perception de la ville). La dimension pédagogique fait partie intégrante du projet et détermine également sa durée

Exemples

- Urban art : projet de revalorisation artistique de la ville, workshops, festival de pratiques urbaines, en grande région (Longwy, Libramont, Sarrebruck, ...). Les artistes ont également des actions pédagogiques au-delà de l'œuvre en elle-même. Implication des jeunes et riverains.
- Voyage en politik : création d'un spectacle à la suite des attentats de Charlie Hebdo. Rencontres de politiques, acteurs engagés, réflexion de deux classes pendant deux ans sur ce qu'est l'engagement politique.
- Echanges intergénérationnels : échange autour de projection de films, ateliers d'écriture, spectacles communs.



Atelier d'écriture en Langue Allemande avec le lycée technique de Differdange (Lux)



Dépliant de la carte KUFA's Urban Art

Conclusion

En plus des objectifs de cohésion, d'éducation permanente, d'épanouissement, une des spécificités de la Kulturfabrik est d'avoir une action transfrontalière. Elle permet souvent une première « traversée de la frontière » pour les étudiants et écoliers.

Participation et citoyenneté : les activités européennes de la commission jeunesse du GEAE

Le GEAE est une initiative citoyenne, fondé en 1955. Il a pour but de créer des liens au-delà des frontières. Il existe une section dans chaque pays. Certaines réalisations sont marquantes : route de l'Ardenne-Eiffel, monument des 3 frontières, circuits de randonnées, etc.

Echanges jeunesse



Orchestres jeunesse transfrontaliers

Le but de la commission jeunesse est de préparer les jeunes à leur rôle de citoyen et leur influence individuelle dans la société.

Les échanges jeunesse, vise à faire découvrir l'Europe, d'ouvrir les jeunes à l'altérité. En initiant des rencontres, en créant un quotidien commun, ils permettent l'apprentissage des langues et le développement de compétences interculturelles. Ces échanges concernent environ 100 jeunes par an, à travers 25 échanges.

Ces échanges se réalisent dans plusieurs domaines :

- Domaine musical : création d'orchestres jeunesse temporaires (symphonique et à vent) transfrontaliers
- Formation des animateurs jeunesse : obtention des brevets allemand et luxembourgeois
- Tournée cycliste média : formation média autour d'un voyage à vélo au travers des frontières européennes.
- Colonies de vacances transfrontalières
- Festival de Neuerburg : une semaine de rencontres et d'activités autour du cirque, des médias, de l'art, etc. au château fort de Neuerburg, lieu historique des rencontres du GEAE.



Festival annuel de Neuerburg

Conclusion

Ces échanges permettent l'expérience de l'altérité et du vivre ensemble. Il s'agit d'un enrichissement dont les jeunes vont bénéficier toute leur vie et vont participer à leurs aspirations et choix, leurs possibilités et capacités pour leur vie d'adultes de la grande région.

La ruée vers l'autre : projet d'aménagement participatif et de chantier ouvert

La ruée vers l'autre est un projet participatif autour de l'aménagement d'équipements sur les rives du Woigot.

Contexte

La commune du Val de Briey, située dans le nord de la vallée de la Moselle, est une commune « nouvelle », née du regroupement de 3 anciennes communes. C'est donc un territoire devant trouver un nouvel équilibre, de développer une culture municipale.

Parallèlement, la mise en valeur du patrimoine et du paysage est une volonté historique au Val de Briey. Le sauvetage d'une cité Le Corbusier en 1987 a été l'occasion de lancer la biennale « Impressions d'architecture ». Le projet la ruée vers l'autre, s'inscrit au sein de cette biennale, afin de l'ouvrir plus largement à ma population, de l'inviter à s'interroger, à s'impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie.



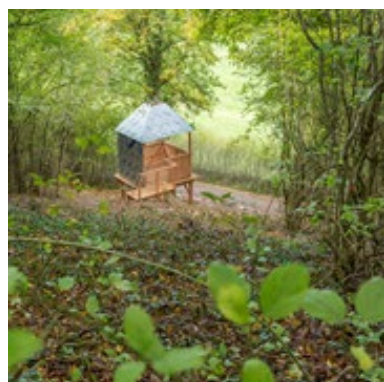
Costumes pour le film « La ruée vers l'autre »

La ruée vers l'autre

Le projet de construction de petits aménagements de convivialité sur les rives de la rivière qui traverse les 3 anciennes communes, le Woigot, comprenait plusieurs dimensions participatives dépassant largement ces constructions, dont la réalisation d'œuvres artistiques, telles un film, permettant de conserver la mémoire de ce projet et de ce processus participatif. Le projet a été réalisé avec le collectif d'architecte ETC, spécialistes et passionnés d'architecture collaborative.

Réunions publiques

Différentes réunions publiques se sont tenues à travers les trois anciennes communes du Val de Briey, afin de définir ce qui était souhaité pour les aménagements en bordure du Woigot. Il a ainsi fallu faire des choix, discuter entre habitants, se souvenir des usages de ces espaces et surtout définir ceux qui sont souhaités.



Aménagement sur les rives du Woigot

Ateliers de préparation

Différents ateliers de préparation ont été organisés pendant une semaine reprenant différentes dimensions de ce projet participatif : conception architecturale, mais également couture, création de décor, ateliers d'écriture, etc. Le film, visant à créer une mémoire du projet, permettait d'intégrer différents profils et différentes aptitudes.

Chantiers ouverts

La construction des quatre petites structures s'est réalisée en quinze jours via un chantier ouvert regroupant en général 12 à 15 personnes par jours pendant deux semaines.

Conclusion

« La ruée vers l'autre » a été un beau succès grâce à sa dimension participative :

- elle a rendu possible la réalisation d'un film qui paraissait pourtant un défi important en début de processus,
- des amitiés et des liens se sont créés entre les habitants,
- a permis une réelle sensibilisation à l'architecture et à l'intégration paysagère.



Exemples et possibilités de participation citoyenne dans les communes en Rhénanie-Palatinat

La Communauté de communes de Prüm comprend la commune de Prüm comptant 22.000 habitants, ainsi que 44 communes autonomes de tailles variant de 40 à 5500 habitants. Chaque commune comprend son propre bourgmestre et Conseil communal.

Pour faire écho au projet « la ruée vers l'autre » en Val de Briey, un projet similaire existe au niveau des communes de Rhénanie-Palatinat, la checklist futur village. Les citoyens sont invités à discuter de l'avenir de leur village lors de réunions publiques. Ces réunions ont un meilleur succès dans les petits villages et les petites communes, rassemblant 60 à 80 personnes. Ensuite, des groupes de travail sont mis en place afin de définir concrètement les projets et enfin de les mettre en œuvres. Exemples de réalisation : mis en place d'un bus avec chauffeurs bénévoles, travaux d'aménagements et de restauration, etc.

Outils légaux de participation citoyenne

Différents moyens sont mis en place en Rhénanie-Palatinat afin d'activer la participation citoyenne :

Code du logement allemand

Le code du logement allemand comprend une dimension participative pour tout projet d'aménagement (lotissement, voirie, etc.). Le citoyen a la possibilité de donner son avis, qui devra recevoir une réponse, une justification.

Code administratif de Rhénanie-Palatinat

Ce code intègre des possibilités de participation à différents niveaux :

- Tous les projets importants doivent être publiés au journal officiel
- Création d'assemblées des habitants : se réunit une fois par mois pour délibérer des affaires communales.
- Interpellation citoyenne au Conseil Communal : possibilité pour les habitants de directement interpellier le Conseil communal et de poser ses questions. La réponse est donnée directement en séance si possible ou reportée à la séance suivante si besoins d'informations complémentaires. Il n'est pas nécessaire de prévenir ou de transmettre son interpellation par avance au Conseil communal.
- Demande de l'habitant : si une question regroupe un nombre suffisant de personnes, celle-ci doit être traitée et décidée au Conseil communal.
- Pétition communale : un nombre de signature suffisant (dépendant de la taille de la commune) oblige le Conseil communal à y répondre. Si le Conseil n'est pas d'accord et que le nombre de signatures est suffisant, celle-ci débouche sur un référendum. La question doit-être formulée pour une réponse oui/non. S'il y a plus de 15% de participation et 50% de oui, la décision devient obligatoire.

Conclusion

La participation citoyenne permet de mieux impliquer les citoyens dans les décisions les concernant, avec un réel atout pour les politiques locales. Cependant il est primordial de disposer de toutes les informations nécessaires pour pouvoir prendre une décision adéquate. C'est pourquoi la participation citoyenne ne doit pas se substituer aux autorités communales élues.

La dimension participative de la politique de développement rural en Wallonie

La politique de développement rural en Wallonie est unique et reprend trois axes : participation citoyenne, action sur le long-terme et apport de moyens financiers. La Fondation rurale de Wallonie (FRW), en accompagnant les communes rurales, joue un rôle central dans la mise en place de cette politique.



La Fondation rurale de Wallonie (FRW)

La FRW est une fondation d'utilité publique. Elle est indépendante et pluraliste, comme en est garant son Conseil d'Administration, représentant les différentes tendances politiques wallonnes. L'entreprise comprend 116 employés, répartis entre le siège (Gembloux) et 10 implantations à travers la Wallonie. La FRW met à disposition des agents de développement auprès des communes qui organisent la participation citoyenne, suscitent une réflexion constructive, globale et à long terme, conseillent et aident à la prise de décision.

Accompagnement des opérations de développement rural (ODR)



Création de lieux de rencontre via l'ODR

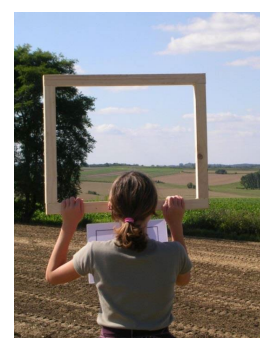
L'ODR est une planification du développement d'une commune sur le long terme (10 ans) issue d'une réflexion participative et stratégique. Les projets émanant de ce processus touchent à tous les aspects de la vie communale et pourront être subventionnés jusqu'à maximum 80%. En accompagnant l'ODR de plus de 120 communes, cette mission est la principale de la FRW.

La participation citoyenne lors de cette opération comprend plusieurs étapes :

- des rencontres de personnes ressources,
- des consultations (par village, par thématiques, par public-cible),
- des groupes de travail,
- une commission locale de développement rural. Cette dernière, mêlant élus et citoyens, veillera à la mise en œuvre des projets pour une période de 10 ans.

Accompagnement des plans communaux de la nature (PCDN)

Les PCDN visent à préserver et favoriser la biodiversité au niveau d'une commune, en impliquant habitants et acteurs locaux à travers de petites actions concrètes. Ils sont mis en œuvre dans plus d'une centaine de communes. La Commune est le moteur de ce plan, depuis l'initiation jusqu'à la mise en œuvre. Ce plan comprend un diagnostic (étude du réseau écologique), un programme d'action ainsi que des projets élaborés avec les acteurs locaux et les habitants.



Action de sensibilisation au paysage

Conclusion

La participation citoyenne apporte une réelle plus-value dans les projets communaux en assurant une meilleure adéquation des investissements publics avec les besoins des habitants. Mais elle permet également une meilleure compréhension entre élus et citoyens, en créant un espace de dialogue.

Certains éléments sont absolument nécessaires à une participation citoyenne fructueuse et à l'établissement d'un réel partenariat entre élus et citoyens : l'engagement de tous, une recherche de consensus, un facilitateur avec des méthodes appropriées ainsi qu'une logistique adéquate.

Vielsalm et son budget participatif

La Commune de Vielsalm (nord de la Province du Luxembourg) vient de mener sa première expérience de budget participatif : 9.000€ à partager entre trois projets citoyens, gérés et mis en œuvre par les habitants. Ce projet émane de l'opération de développement rural (ODR) de Vielsalm : la Commission locale de développement rural (CLDR) souhaitait donner une meilleure visibilité à l'ODR, permettre la réalisation de projets à la mise en œuvre rapide et enfin encourager la dynamique participative sur le territoire.

Résultats

Ce premier appel a permis de financer trois projets pour un total de 6.000€ pour quatre projets reçus :



Lauréats du premier budget participatif

Jardin Emile Potelle

Construction d'un édicule dans le cimetière de Provédroux, à la mémoire d'un ancien instituteur. Triptyque explicatif, mise en valeur des paysages et de l'artisanat des croix en schistes. Le projet a été rendu possible grâce à une forte mobilisation des villageois.

Radeaux végétalisés

Mise en place de supports de ponte pour la faune piscicole du lac de Vielsalm. Outre les aspects liés à la biodiversité, ce projet permet d'améliorer l'esthétique du lac. Il a été mené en partenariat entre une association environnementale et les pêcheurs et continue grâce à d'autres financements.

Création d'un jardin partagé

Co-financement de jardins partagés et d'un verger entre une maison de repos et un foyer social. Le projet vise à recréer des liens sociaux et de réunir différents partenaires autour d'un projet commun. Un partenariat avec une école technique a permis aux étudiants de s'exercer à la manipulation des engins de chantiers.

Modalités pratiques

Le budget a été prévu au budget extraordinaire de la Commune. Les principales étapes ont été :

- Rédaction du règlement, du formulaire de réponse et des modalités d'évaluation par la CLDR (3 mois) ;
- Appel à projet, avec plusieurs publicités ainsi que des courriers nominatifs vers les associations (6 mois) ;
- Réunion du jury (membres du Conseil communal, de la CLDR, représentants de la FRW et de l'Agence de Développement Local). Classement des projets selon une grille d'analyse
- Remise des prix et célébration officielle ;
- Mise en œuvre des projets (maximum 18 mois).



Projet de radeaux végétalisés sur le lac de Vielsalm

Conclusion

Ces projets, en plus de l'action directe, génèrent de nombreux effets multiplicateurs :

- Des partenariats se sont créés au sein des habitants, des structures existantes ;
- la mobilisation se poursuit dans de nouveaux projets ;
- Les habitants se découvrent eux-mêmes et découvrent les autres, acquièrent de l'autonomie.

Ce budget participatif a permis une réelle participation citoyenne et l'expérience sera reconduite.

Le parlement citoyen de la Province de Luxembourg

La Province du Luxembourg regroupe 44 communes, essentiellement rurales. En tant que pouvoir local, la Province reprend dans ses compétences le développement durable. L'ensemble des conseillers provinciaux ont ainsi adopté le plan « Province à énergie positive » d'ici 2050. Le Comité de pilotage de ce plan a pris la décision de créer un parlement citoyen climat. Son mandat : remettre un avis au Conseil Provincial sur les actions à mener. Retour sur une expérience menée en 2015 et 2016.

Contexte du parlement citoyen climat (PCC)

L'idée de création d'un tel parlement provient d'un double constat. D'une part, face à un sentiment d'impuissance, les citoyens sont demandeurs de nouvelles formes d'engagement. D'autre part, la participation est aujourd'hui un mouvement global, avec une multiplication des expériences à travers le monde.

Mise en place

Ce PCC a été mis en place grâce à une collaboration entre la Province de Luxembourg et le laboratoire SEED (Socio-Économie, Environnement et Développement) de l'Université de Liège (Campus d'Arlon). Le recrutement des citoyens s'est faite sur base d'un tirage au sort de 2500 ménages de la Province. Au final, le PCC a rassemblé 35 participants, avec une représentation équilibrée des différents profils socio-économiques identifiés.



Séance de travail du PCC

Résultats

Le travail du PCC s'est étalé sur trois week-end complets de réunion. Le choix des thématiques, des ressources et expertises nécessaires ont été décidée par le PCC. Au final 4 thématiques ont été abordées : la production et la consommation locale, la mobilité, l'habitat et le logement, l'action et l'engagement local. En clôture de ce travail en novembre 2015, un avis reprenant les recommandations du PCC a été remis et présenté officiellement au Conseil provincial. En plus de cet objectif premier, les résultats ont été valorisés de plusieurs manières, notamment via une valorisation scientifique de la part du laboratoire SEED ainsi qu'une présentation lors du Parlement des représentants à l'échelle européenne.

Conclusion

La dynamique initiée par le PCC ne s'est pas arrêtée à la dissolution de celui-ci. Directement à l'issu du PCC, les citoyens ont continué leur engagement en faveur du climat via la création d'une ASBL « Association Citoyens Climat de la Province de Luxembourg ». D'autre part, la Province organise annuellement les états généraux des circuits courts ainsi que les assises climatiques d'où est née une charte des territoires à énergie positive. L'expérience a été également diffusée, notamment via la présentation du processus et de ces résultats par des membres du PCC à la COP21.rrr.

Conclusions

Le Ministre profite de l'occasion pour avoir une pensée pour Mr Camille Gira, ancien maire de Beckerich et secrétaire d'état du Gouvernement luxembourgeois décédé ce mercredi 16 mai 2018 de manière inopinée qui a été un pionnier et un grand promoteur des principes de démocratie participative et de développement durable. Il fut un exemple en la matière et source d'inspiration pour beaucoup de gens qui travaillent dans le développement de nos territoires ruraux et dans la Grande Région.

C'est aussi l'occasion de saluer la qualité du travail de la section belge du groupement européen des Ardennes et de l'Eifel. En effet, tous les trois ans, le colloque organisé en Wallonie porte sur de thématiques qui permettent de dialoguer et d'échanger sur des expériences positives pour le développement des régions rurales situées de part et d'autre des frontières du massif des Ardennes et de l'Eifel.

La participation est une question cruciale de notre époque comme en témoigne les interventions tout au long de cette journée d'étude, riche en enseignements. Les questions principales de la démarche participative ne sont pas que politiques mais également cadrantes : quels moyens, quelles méthodes ? Quels publics ? Quelle échelle de territoire ?



A ces questions, les intervenants de la journée ont pu répondre en fonction des contextes et des objectifs de chaque projet. On constate que ce besoin de consultation est utile quel que soit le niveau territorial est crucial. Même au niveau européenne qui semble éloigner des citoyens, il est nécessaire que les personnes impactées par les mesures prise par l'Europe puissent être consultées. Le ministre rappelle d'ailleurs son expérience dans le cadre des réunions pour la prochaine PAC 2020 avec l'impérieuse nécessité de ne pas laisser de côté les acteurs de l'agriculture au quotidien.

L'importance de faire une politique de participation qui touchent tous les publics : les jeunes, les aînés, les forces vives du tissu socioéconomiques de nos régions rurales. De permettre aux décideurs politiques d'avoir le maximum d'avis avant de pouvoir prendre une décision qui recevra plus facilement l'assentiment de tous. Il est particulièrement important de rester vigilant sur les périls de diminution des moyens financiers accordés aux politiques et aux fonds de financement qui jouent un rôle important de cohésion dans nos territoires (Interreg, Feder, Feader).

En ce qui concerne les méthodes, le Ministre rappelle en présence de Nicolas Grégoire, directeur de la Fondation rurale de Wallonie, le travail de qualité effectué par la FRW dans un grand nombre de communes rurales. Il faut aussi prendre en compte le fort potentiel des nouvelles technologies, en évitant que cette opportunité » ne crée des fractures numériques dans les campagnes.

C'est également l'occasion de saluer les participants des Ardennes françaises qui s'incorpore progressivement à la grande région. Le Ministre clôture la journée de réflexion qui sera suivie par un verre de l'amitié.

Contact: Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel, Section belge
Bruno Echterbille, Président, B-6887 Straimont, tél. +32 473 77 61 40, Mail b.echterbille@gmail.com